

Structure (entreprise, association, institution ...)

Prénom / Nom

Adresse postale

Mail

Tél.

	ADHÉSION	OPTION
	Contribution pour être membre	Complément pour être membre <u>partenaire*</u> Apport en numéraire ou nature valorisable
COLLÈGE 1 FORMATION & RECHERCHE	<input type="checkbox"/> 350 €	<input type="checkbox"/> à hauteur de 8 000 €.
COLLÈGES 2/3/4 INSTITUTIONNELS ASSOCIATIONS ACTEURS ECONOMIQUES	<input type="checkbox"/> 200 € pour les - de 10 salariés <input type="checkbox"/> 500 € de 10 à 99 salariés <input type="checkbox"/> 2 000 € de 100 à 1 000 salariés <input type="checkbox"/> 5 000 € pour les + de 1 000 salariés	<input type="checkbox"/> à hauteur de 2 000 € pour les - de 10 salariés <input type="checkbox"/> à hauteur de 4 000 € de 10 à 99 salariés <input type="checkbox"/> à hauteur de 8 000 € de 100 à 1 000 salariés <input type="checkbox"/> à hauteur de 16 000 € pour les + de 1 000 salariés
COLLÈGE 5 CITOYENS	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> Implication concrète et valorisable dans les actions de l'association

* Membre partenaire : sont membres partenaires les membres adhérents qui, en plus de la cotisation, apportent une contribution annuelle en moyens à l'association ou à certaines actions de celle-ci, d'une valeur supérieure à un seuil défini dans une grille votée annuellement par le conseil d'administration. Si la contribution est proposée totalement ou partiellement en nature, la valorisation de son montant, ainsi que son contenu, doivent préalablement avoir été acceptés par le Conseil d'administration. Seuls les membres partenaires sont éligibles au conseil d'administration. (Extrait des statuts de l'association).

ADHÉSION

Je veux devenir membre.

J'envoie mon bulletin d'adhésion à l'adresse d'OrbiMob' en règlement de ma cotisation pour l'année 2023.

Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de l'Association OrbiMOB'

ou j'effectue un virement ce jour d'un montant de € TTC à l'ordre de l'Association OrbiMOB'

IBAN FR76 1680 6001 0066 1248 4069 575 - BIC AGRIFRPP868

OPTION

Je veux m'impliquer davantage et être membre partenaire.

Je précise le montant en numéraire :

et/ou ma contribution en nature (si besoin, rajouter une pièce jointe) :

Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de l'Association OrbiMOB'

ou j'effectue un virement ce jour d'un montant de € TTC à l'ordre de l'Association OrbiMOB'

IBAN FR76 1680 6001 0066 1248 4069 575 - BIC AGRIFRPP868

Fait à Le

Le bulletin d'adhésion doit être retourné à :



Association OrbiMob' - IADT
51, boulevard François Mitterrand - 63000 Clermont-Ferrand
Pour toutes questions, contactez association.orbimob@gmail.com

Signature



OrbiMob'

Clermont Auvergne Massif Central

Le **défi**
des **mobilités**
territoriales durables

Cette transition ne peut pas s'effectuer sans vous !



Un double constat s'impose. Tout d'abord, le monde moderne a su développer des formes de mobilité remarquablement efficaces. Elles ont permis une incroyable croissance économique, impensable il y a 50 ans et ouvert de nouvelles libertés. Mais ce bilan positif ne doit pas occulter certains points noirs qui sont devenus des problèmes majeurs de notre société : la dégradation de la biosphère, la pollution urbaine, la congestion des villes et de certains axes routiers, l'inégalité territoriale, l'addiction au pétrole, la sécurité. Il est donc primordial que dès aujourd'hui nous nous attachions ensemble à corriger ces défauts qui n'ont que trop duré.

Merci pour votre soutien.

Patrick Oliva, Président

La mobilité des biens et des personnes en milieu rural ou en pleine ville doit être pensée différemment !

Si les mobilités urbaines des grandes métropoles sont au cœur d'assez nombreuses réflexions, il n'en est pas de même pour le sujet bien plus complexe des mobilités territoriales - jusqu'à 100 km autour d'une métropole moyenne - pourtant les plus largement présentes dans le monde.

Nous pouvons aujourd'hui bénéficier pleinement des progrès qui sont maintenant possibles pour créer un rééquilibrage important et obtenir rapidement des gains en qualité de vie, en santé, en dynamisme économique local, en équité et en modernité.

OrbiMob', association loi 1901, a pour objectif de faire de l'Auvergne et du Massif central une vitrine en matière de transformation des mobilités territoriales car ce territoire est très représentatif des modèles d'habitat les plus classiques.

Il constitue donc un **formidable terrain d'expérimentation**, largement extrapolable sur les 5 continents.

OrbiMob' est porteur de cette dynamique pour permettre au secteur mobilité/transport d'**aller plus loin, plus vite, vers l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris** et ambitionne d'être un pôle de référence en terme d'éducation, recherche, et expérimentation sur les mobilités territoriales performantes.